

La vulgarisation agricole au Maghreb : essai de synthèse d'un séminaire

Bedrani S.

in

Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.).

La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique

Paris : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1)

1993

pages 3-11

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400066>

To cite this article / Pour citer cet article

Bedrani S. **La vulgarisation agricole au Maghreb : essai de synthèse d'un séminaire.** In : Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.). *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique.* Paris : CIHEAM, 1993. p. 3-11 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

La vulgarisation agricole au Maghreb : essai de synthèse d'un séminaire

Slimane Bédrani¹

Institut National Agronomique (INA), El-Harrach, Alger (Algérie)

Résumé. Les agriculteurs maghrébins utilisent peu les techniques agronomiques, zootechniques et organisationnelles issues des progrès de la recherche scientifique répandus dans la plupart des agricultures des pays développés. Plusieurs facteurs expliquent ce constat : accès à ces techniques limité – voire impossible en raison de leur inadaptation ou de leur coût, peu d'éléments nécessaires à leur mise en œuvre, mauvaise utilisation de ces techniques, ou contraintes économiques empêchant l'adoption de certaines techniques.

Il s'agit donc de s'interroger sur la notion même de vulgarisation « efficace », de rendre compte des systèmes et méthodes de vulgarisation au Maghreb et d'examiner les problèmes posés par les principaux facteurs expliquant le degré d'efficacité des processus de vulgarisation : la nature des techniques à vulgariser, la gestion des ressources affectées à la vulgarisation, la formation, la compétence et la motivation du vulgarisateur, et les conditions de réceptivité de l'agriculteur lui-même.

Mots clés. Maghreb – Vulgarisation – Efficacité – Gestion des ressources – Développement rural – Agent de vulgarisation – Formation des agriculteurs – Méthode – Animation en milieu rural – Formation professionnelle – Organisation professionnelle agricole.

De façon générale, les agriculteurs maghrébins n'utilisent encore que relativement peu, et/ou de façon partielle, les techniques agronomiques, zootechniques et organisationnelles² issues des progrès récents (ou même relativement anciens) de la recherche scientifique et à peu près généralisées dans la plupart des agricultures des pays développés.

Plusieurs facteurs expliquent cette faible utilisation. L'accès à des techniques agronomiques et organisationnelles meilleures peut être limité, ou impossible, soit en raison de l'inadaptation de ces techniques, ou de leur coût trop élevé, soit du fait que les éléments nécessaires à leur mise en œuvre manquent (totalement ou partiellement) sur le marché, ou que beaucoup d'agriculteurs ne savent pas les utiliser, soit encore du fait de certaines contraintes économiques empêchant l'adoption de certaines techniques³.

La rencontre organisée en avril 1992 se proposait d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes, soulevées dans la problématique élaborée par les organisateurs de la réunion. Il s'agissait :

- de s'interroger sur la notion de vulgarisation et de savoir ce que pouvait être une vulgarisation « efficace » ;
- de rendre compte des systèmes et méthodes de vulgarisation au Maghreb ;
- d'examiner les problèmes posés par les principaux facteurs expliquant le degré d'efficacité des processus de vulgarisation :
 - la nature des techniques à vulgariser ;
 - les ressources affectées à la vulgarisation (volume, origines et techniques de gestion) ;
 - le vulgarisateur (formation, compétence, motivation) ;
 - l'agriculteur lui-même.

La présente synthèse tente de rendre compte des réponses apportées par les participants aux questions ainsi posées.

I. – La vulgarisation : de quoi s’agit-il?

Il est indispensable que toutes les personnes intéressées par ce problème s’entendent pour donner au mot vulgarisation la même signification afin que la réflexion collective puisse avoir lieu sans qu’il y ait de malentendus.

Une fois défini le terme, il importe de savoir ce qu’est « l’efficacité » de la vulgarisation, la pertinence de cette question se trouvant dans de nombreuses critiques négatives à l’encontre d’actions et de politiques de vulgarisation à travers le monde.

1. Qu’est-ce que la vulgarisation ?

Le langage courant donne comme synonymes les termes de « diffusion, propagation », puis définit « *la vulgarisation scientifique comme le fait d’adapter un ensemble de connaissances techniques, scientifiques, de manière à les rendre accessibles à un lecteur non spécialiste* » (Petit Robert). Quant au Larousse agricole, il définit lapidairement la vulgarisation comme « *la diffusion du progrès technique* ».

On retiendra donc que la vulgarisation contient l’idée de diffusion intelligible d’une connaissance à un public non spécialiste de la discipline, scientifique ou quelle qu’elle soit, ayant produit cette connaissance.

Dans le domaine qui nous occupe, quand des techniques agronomiques et d’élevage, ainsi que des techniques organisationnelles dans l’agriculture et à l’amont et l’aval de celle-ci, existent (et sont plus efficaces que celles employées à un moment donné par les agriculteurs), mais ne sont pas, ou peu, ou mal, utilisées par ces agriculteurs du fait de leur ignorance de ces techniques, on dira alors que se pose un problème de vulgarisation au sens strict du terme. La vulgarisation serait alors le processus d’apprentissage par les agriculteurs d’un savoir-faire technique.

Mais les problèmes de vulgarisation ne se limitent pas à la transmission de techniques à des agriculteurs. Ils concernent tous les éléments, matériels et immatériels, intervenant dans les processus aboutissant à l’accroissement de productivité recherché par la transmission de la (ou des) technique(s) aux agriculteurs.

En ce sens, il semble admis par tous qu’on ne peut donner un contenu concret et opérationnel au terme « vulgarisation » qu’en le replaçant dans l’ensemble articulé « Recherche-Formation-Vulgarisation ». Autrement dit, la vulgarisation ne peut être considérée que comme un sous-ensemble de l’ensemble précédent. Il ne peut exister de vulgarisation sans une recherche produisant des connaissances, et des connaissances répondant aux demandes des producteurs agricoles de façon explicite ou implicite. De la même façon, la formation dans les sciences et les techniques touchant l’agriculture est indispensable à une vulgarisation efficace, cette formation étant aussi bien celle des ingénieurs, des techniciens agricoles, des fournisseurs de services aux agriculteurs, que des agriculteurs eux-mêmes.

Ce dernier point est important. La vulgarisation, en effet, ne peut être seulement le processus d’apprentissage par les agriculteurs d’un savoir-faire technique dont ils n’ont pas à savoir les fondements scientifiques. Le processus de vulgarisation est d’autant plus rapide qu’il est précédé (ou accompagné) d’une acquisition par les agriculteurs d’un savoir plus large. Ce savoir plus large leur permet à la fois de mieux « comprendre » la technique dont ils apprennent le savoir-faire et, ce faisant, de l’adapter, de la transformer en fonction de leurs objectifs particuliers et de leurs moyens.

Enfin, la vulgarisation ne peut avoir lieu, sans qu’il y ait adoption, ou désir d’adoption, de techniques nouvelles par les agriculteurs. En ce sens, elle est aussi, concomitamment au processus d’apprentissage, cette volonté d’adoption de procédés et savoir-faire nouveaux (Salmona, 1975).

2. Qu’est-ce qu’une vulgarisation efficace?

La pertinence de cette question se trouve d’abord dans le fait que les Etats maghrébins ne semblent pas s’être interrogés, ni beaucoup, ni de façon précise, sur les résultats à attendre d’une politique donnée en matière de vulgarisation. L’affectation de ressources à cette politique n’est pas le résultat d’un calcul opti-

misant l'utilisation des ressources en fonction d'objectifs économiques et/ou sociaux hiérarchisés. Elle se fait surtout, semble-t-il, en fonction des rapports de force entre les différents services ministériels et du degré de conviction de certains ministres et autres fonctionnaires.

La pertinence de cette question se trouve ensuite dans le caractère limité des ressources des Etats maghrébins et dans la diversité et l'immensité des besoins auxquels ils ont à faire face. Si dans les pays riches, l'Etat et les organismes s'intéressant à la vulgarisation ont suffisamment de ressources (par le fait même de leur développement) pour entreprendre des actions à « rentabilité » faible ou hypothétique, ou visant des besoins correspondant à leurs niveaux de développement, dans les pays en développement les ressources que peut dégager l'Etat pour la vulgarisation doivent être utilisées avec la « rentabilité » la plus élevée possible, cette « rentabilité » étant mesurée par l'accroissement de production à l'hectare de terre disponible pour l'agriculture et l'élevage.

L'affectation des ressources doit se faire en donnant la priorité aux actions de vulgarisation dont les résultats, en termes d'accroissement de la production, valorisent le mieux, à long terme, les ressources employées. Mais les techniques de prévision des possibilités d'accroissement de la production ne semblent pas au point et restent très aléatoires. De fait, il n'existe, du moins dans les pays du Maghreb, que très peu de travaux d'évaluation des actions de vulgarisation, sauf peut-être ceux réalisés dans le cadre de projets particuliers concernant des actions limitées dans le temps et dans l'espace. En attendant l'amélioration de ces techniques, ne pourrait-on pas opter pour le critère de maximisation du Rapport nombre d'agriculteurs ayant adopté la technique proposée/Quantités de ressources affectées à la vulgarisation de cette technique?⁴

De façon plus précise, peut-on définir la vulgarisation efficace comme celle qui permet de faire adopter au moindre coût (moindre coût à la fois pour les fournisseurs et les utilisateurs du service de vulgarisation) un savoir-faire donné par le plus grand nombre d'agriculteurs dans le minimum de temps?

II. – Les ressources consacrées à la vulgarisation et leur gestion

1. La question des ressources affectées à la vulgarisation

L'efficacité globale de la vulgarisation dépend de la quantité de ressources qui y sont affectées et de la qualité de la gestion de ces ressources par les différents systèmes de vulgarisation.

En ce qui concerne la quantité et l'origine des ressources affectées à la vulgarisation dans les pays du Maghreb, aucune donnée précise n'a été fournie par les participants au séminaire. Il aurait été pourtant utile de savoir comment ont évolué les masses de ressources aux différentes époques, comment se répartissaient ces dépenses entre différents postes (salaires, formation, transports, achat d'intrants, d'équipement de communication...), quelle part des budgets des Etats, des entreprises et des groupements d'agriculteurs a été consacrée à la vulgarisation proprement dite par rapport aux autres postes de dépenses... quelle a été l'importance du rôle des organismes internationaux de financement et de développement dans les différents pays en matière de vulgarisation? Quels efforts en matière de vulgarisation ont été faits par les firmes qui vendent leurs produits dans les pays du Maghreb et ces efforts sont-ils comparables à ceux qu'elles font dans les pays développés?

Il aurait été utile aussi de se pencher sur la question de savoir s'il existe un rapport optimal entre les ressources affectées à la vulgarisation et celles affectées aux autres actions de développement dans et hors de l'agriculture.

Toutes ces questions n'ont reçu que peu de réponses.

Dans l'ensemble, les participants ont tous déploré, explicitement ou implicitement, la faiblesse des ressources consacrées à la vulgarisation.

Bellakhal souligne pour la Tunisie la très forte insuffisance des moyens matériels (en particulier moyens de transport) mis à la disposition des services de vulgarisation. **Herzinni** note la même chose dans son étude sur la vulgarisation dans l'Office de mise en valeur agricole de Souss-Massa au Maroc.

Benfrid signale pour l'Algérie la faiblesse des moyens dont disposent les instituts techniques chargés de la vulgarisation en matière d'aviculture et d'élevage bovin.

Pour les trois pays, les intervenants attirent l'attention sur le faible taux d'encadrement en vulgarisateurs, le cas limite étant celui de certaines zones montagneuses au Maroc où il n'y a qu'un seul vulgarisateur pour quatre communes rurales (**Herzinni**).

2. L'efficacité dans la gestion des ressources

Par qui doivent être gérées les ressources pour qu'elles soient utilisées le plus efficacement possible?

Salinas donne une typologie de quatre systèmes de vulgarisation en Méditerranée. Le premier système est gouvernemental et se caractérise par la gratuité de ses services et la qualité de fonctionnaire du vulgarisateur. Le deuxième est mis en place par des entreprises fournissant aux agriculteurs des produits et/ou des services. Le coût de la vulgarisation est compris dans le coût des produits vendus. Le troisième système est celui formé par des groupements d'agriculteurs (Coopératives, Chambre d'Agriculture...). Le coût de la vulgarisation est alors supporté par les agriculteurs et, très souvent, par l'Etat qui accorde des subventions. Le quatrième est celui qui est mis en place à l'occasion d'un projet de développement agricole. Le coût est alors supporté généralement par le projet (Etat et/ou organismes internationaux).

Type de système de vulgarisation

Statut du vulgarisateur	Coût de la vulgarisation	Supporté par
Gouvernemental	Fonctionnaire	Etat
D'entreprise	Non fonctionnaire	Agriculteurs
De groupement	Non fonctionnaire	Etat et agriculteurs
Lié à un projet	Fonctionnaire ou coopérant	Etat/ONG

Source : d'après J. L. Salinas.

Dans les pays du Maghreb, le premier système est largement dominant. Pourtant rien n'indique qu'il soit le plus performant. Bien au contraire, tout indique qu'il serait le moins efficace. En effet, dans ce système, tel que le décrit **Salinas** avec quelque férocité mais avec beaucoup de justesse, le groupe-cible ne participe généralement pas à la conception des thèmes de vulgarisation, les méthodes de révision des objectifs sont plutôt rigides, le mode de gestion est bureaucratique (dans le mauvais sens du terme⁵) et ne facilite pas les prises de décision rapides, la participation des agents locaux est limitée, le suivi des activités est inexistant ou peu fonctionnel, et la motivation des agents très faible.

Est-ce pour autant que, dans tous les pays, il faudrait écarter le système de vulgarisation gouvernemental de l'essentiel de la gestion des ressources affectées à la vulgarisation?

Pour les pays du Maghreb, la réponse doit être très nuancée. Le faible développement politique (faiblesse des possibilités réelles d'expression de la très grande masse des agriculteurs face à des minorités puissantes économiquement, politiquement et administrativement) ne permet pas de préconiser le recours exclusif, ni même principal, aux organisations professionnelles. Dans tous les pays du Maghreb, en tous les cas en Algérie, celles-ci ne fonctionnent, pour le moment, que très peu démocratiquement. L'intervention de l'Administration permet quelquefois de faire bénéficier d'un minimum des ressources de l'Etat un minimum d'agriculteurs non influents dans les organisations professionnelles et donc de limiter l'appétit des plus puissants.

Il serait intéressant à l'avenir d'effectuer des études d'évaluation de l'efficacité des méthodes de vulgarisation des différents systèmes et des combinaisons possibles de ces derniers.

L'efficacité de la vulgarisation ne dépend pas seulement des ressources matérielles et humaines utilisées, mais souvent des capacités d'organisation et de résolution des complexes problèmes de communication comme le souligne **Leghtas** à propos de la vulgarisation dans la province de Khémisset, ainsi que le

remarque **Herzinni** dans le Souss-Massa (« lourdeur des circuits d'information et de décision », « absence de coordination entre les diverses instances »). **Bellakhal** souligne aussi pour la Tunisie la « mauvaise organisation » de la vulgarisation : multiplicité et non coordination des intervenants, absence de programmation des actions...

L'inefficacité des services de vulgarisation peut venir aussi du fait que ces derniers n'ont pas les compétences suffisantes pour concevoir leurs programmes de vulgarisation. **Benfrid** (Algérie) signale par exemple l'éclatement des thèmes sur un même problème de vulgarisation, éclatement qui fait perdre la cohérence d'ensemble et diminue donc l'efficacité de la transmission du message. On perçoit le même éclatement des thèmes dans les actions de vulgarisation au Souss-Massa (**Herzinni**), les vulgarisateurs de cette région étant trop spécialisés (irrigation, élevage...) et ne tenant pas compte de l'ensemble du système de production de l'agriculteur. **Bellakhal** caractérise le système de vulgarisation tunisien existant avant sa récente réforme par la faible diversification des thèmes, leur faible actualisation, l'insuffisance du référentiel technique. Mais peut-être que tout ceci tient aussi au fait que la recherche agronomique, productrice des techniques à vulgariser, est elle-même éclatée, chaque spécialiste produisant des connaissances sans trop tenir compte de la nécessaire articulation de toutes les techniques de production, d'organisation et de gestion.

III. – Les problèmes liés aux techniques vulgarisées

Beaucoup d'évaluateurs de projets de vulgarisation et d'experts dans les domaines de la formation et de la vulgarisation jugent que les échecs, complets ou partiels, des actions de vulgarisation sont dus en grande partie aux types de techniques qu'on a cherché à vulgariser et aux méthodes de vulgarisation utilisées. Les critiques adressées à ces techniques peuvent être résumées dans les points suivants :

- elles sont parfois inadaptées aux besoins réels des agriculteurs parce qu'elles n'ont pas été conçues à partir de ces besoins réels⁶ ;
- elles ne tiennent pas compte des moyens et des possibilités limitées du pays ;
- elles ne tiennent jamais compte des savoir-faire traditionnels, les négligeant au lieu de chercher à les identifier et à les améliorer.

L'échec, relatif ou total, d'une action de vulgarisation peut provenir de son mauvais ciblage par rapport aux populations : la même action vise une population trop hétérogène d'agriculteurs. L'action ne réussit alors que chez un nombre trop faible du fait qu'elle ne répond pas à la logique (ou plutôt aux logiques) – donc aux besoins réels – de la majorité. C'est le cas de la diffusion de la culture de la luzerne dans un groupe d'agriculteurs de Sidi M'Rayeh (Tunisie) étudiée par **Zitouni** : seulement 33% des agriculteurs visés adoptent la nouvelle culture. C'est le cas de l'introduction du médicago chez les petits agriculteurs de Ouled Znag décrit par **Harzli**. C'est le cas de la diffusion de nouvelles variétés de tomates industrielles dans la région de Annaba refusées par beaucoup d'agriculteurs qui préfèrent les anciennes variétés parce qu'elles ont une maturité plus étalée et qu'ils peuvent en écouler une partie en frais (**Baci**). C'est le cas de la culture d'une variété importée de pois chiches que les agriculteurs de Sétif rejettent d'une part parce qu'elle se vend mal, ne correspondant pas aux habitudes de consommation du pays, d'autre part parce qu'elle prend du temps et des ressources à des périodes où les agriculteurs ont autre chose à faire (récolte coïncidant avec celle des céréales) (**Zoghbi**). C'est le cas de l'utilisation des engrais sur les céréales et de l'utilisation des semoirs en lignes dans la région de Sétif (**Djennane**).

Pour le Maroc, Bounab relève, de façon générale, les « grandes indéterminations qui persistent au niveau de l'identification des besoins des agriculteurs, de l'élaboration des techniques appropriées, du choix des méthodes permettant d'atteindre les petits agriculteurs, de la formation des vulgarisateurs confrontés à une diversité des systèmes de production et de systèmes socio-culturels ».

Il importe donc d'avoir une connaissance approfondie des systèmes de production agricole et du milieu rural pour concevoir et appliquer des actions de vulgarisation correspondants aux « aspirations-besoins » des agriculteurs de chaque système (**Salinas**).

L'échec des actions de vulgarisation provient parfois, en Algérie souvent, de l'indisponibilité fréquente des éléments nécessaires à la mise en œuvre cohérente de la technique qu'on veut vulgariser. En Tunisie, **Harzli** évoque l'abandon de la culture du médicago par les agriculteurs du fait d'un manque de matériel pour les travaux du sol au moment voulu. En matière d'intensification des céréales dans la région de Sétif, **Djennane** montre l'insuffisance, plus ou moins grande, de l'approvisionnement en semences sélectionnées, en engrais, en pièces détachées. Pour la même région, **Zoghbi** note l'absence d'équipement pour le désherbage chimique, le manque d'appareils de récolte adaptés aux pois chiches, les agriculteurs utilisant le tracteur pneumatique roulant sur l'aire de battage. Il note par ailleurs qu'un agriculteur ayant décidé de continuer à expérimenter la variété de pois chiche en 1991–1992 ne l'a pas trouvée auprès de l'organisme chargé des approvisionnements.

A l'inverse, dans le cas de la réussite de la vulgarisation de la pomme de terre de semence dans la Wilaya de Tizi Ouzou (Algérie), **Bouaita**, auteur de l'enquête sur la question, ne signale aucun manque dans la fourniture des consommations intermédiaires et équipements.

L'échec peut provenir aussi du fait que la technique proposée est insuffisamment étudiée ou adaptée aux conditions locales. **Lahmar** indique, à propos de la fumure sur céréales dans la région de Sétif, que les quantités d'engrais « ne sont dans aucun cas définies en fonction des quantités d'éléments pré-existants dans le sol, ni en fonction des propriétés des sols, notamment leurs possibilités de stockage et leurs pouvoirs fixateurs ». Il ajoute que « la fertilisation phosphatée dans ces sols, telle que pratiquée actuellement, n'est que pur gaspillage ». On comprend, dans ces conditions, que les agriculteurs n'adoptent pas les techniques proposées, ou les adoptent en les modifiant mais pas toujours à bon escient.

IV. – L'efficacité du vulgarisateur

L'efficacité du vulgarisateur dépend d'abord de sa compétence laquelle est principalement acquise par la formation, mais aussi, et beaucoup, par l'expérience.

De ce point de vue, les expériences rapportées par les participants au séminaire ont, en général, montré que l'efficacité du travail des vulgarisateurs est faible d'abord parce qu'ils ont une formation insuffisante. Ainsi, en Tunisie, 90% des vulgarisateurs de base et des chefs de Centres de rayonnement agricole n'ont pas eu de formation spécifique, ni même n'ont été sélectionnés pour ce métier (**Bellakhal**). Benfrid, pour l'Algérie, note que le vulgarisateur « se contente de transmettre un ensemble d'informations techniques souvent théoriques, dont il n'a pas vérifié la fiabilité auprès de l'agriculteur ». « Sans pratique agricole et sociale réelle », le vulgarisateur fait de la vulgarisation « une obligation technico-administrative dont il faut se décharger ». Toujours en Algérie, le Centre national de la pédagogie agricole affirme le « manque de formation et d'expérience du personnel chargé à tous les niveaux de l'animation et de la réalisation des programmes de vulgarisation ». Au Maroc, la situation semble plus hétérogène. Alors qu'à Khemissat, aucun problème de formation des vulgarisateurs n'est soulevé dans les papiers soumis au séminaire, Herzinni rapporte pour le Souss-Massa les demandes des vulgarisateurs en matière de formation en méthodes de vulgarisation. **Bounab** rapporte qu'au Maroc « la presque totalité des vulgarisateurs... en exercice actuellement... n'ont pas du tout reçu de formation en vulgarisation agricole »⁷.

La faiblesse de la formation influe de façon très négative sur les attitudes des agriculteurs vis-à-vis des vulgarisateurs et des « conseils » que ces derniers leur donnent. Perçus souvent et se présentant comme détenteurs du savoir, les vulgarisateurs se déconsidèrent de façon durable s'ils montrent leur incompétence technique, surtout sur des points déjà connus par les agriculteurs.

L'efficacité est faible ensuite parce que les vulgarisateurs ne passent que très peu de temps à faire leur métier, souvent par manque de moyens de déplacement, mais souvent aussi parce que leur administration les emploie à d'autres tâches : enquêtes statistiques, paperasses diverses... **Bellakhal** estime que les 1 200 vulgarisateurs tunisiens passent de 40% à 90% de leur temps à ces autres tâches. La situation serait similaire, sinon pire, en Algérie. Le même phénomène se retrouve au Maroc (**Herzinni**).

Les participants au séminaire n'ont malheureusement que très peu abordé l'aspect « critique de la formation des vulgarisateurs ». Vaut-il mieux recruter des urbains ou des ruraux, des personnes ayant une expérience dans l'agriculture, des ingénieurs (anciens ou nouveaux) ou des techniciens (anciens ou nouveaux),

des agriculteurs d'un certain type (lesquels?). Existe-t-il un optimum de la formation pratique par rapport à la formation théorique? Quel doit être la participation des agriculteurs et de leurs organisations professionnelles dans la définition du contenu et des formes de formation des vulgarisateurs? Comment est évaluée l'aptitude pédagogique des vulgarisateurs? Toutes ces questions n'ont pas été abordées faute d'études concrètes et aussi faute de temps.

L'efficacité du vulgarisateur dépend ensuite beaucoup de ses motivations matérielles et/ou morales. Il semble que dans les pays du Maghreb, le vulgarisateur-fonctionnaire n'est matériellement que peu motivé pour atteindre un niveau d'efficacité élevé, voire seulement acceptable. Placé à un niveau hiérarchique relativement modeste, il n'est souvent pas sanctionné sur son degré de performance, particulièrement en Algérie. Il est vrai que les techniques d'évaluation dans ces domaines ne semblent être qu'approximatives et sont délicates à manipuler (**Lakjaa**). Il aurait été pourtant utile de réfléchir sur les formes et les niveaux de rémunération des vulgarisateurs. En particulier, le vulgarisateur de base, en contact avec les agriculteurs, doit-il forcément être placé à un niveau en dessous de celui de l'ingénieur? En outre, la rémunération des vulgarisateurs ne devrait-elle pas passer, au moins partiellement et même si le financement est assuré par l'Etat, par les organisations professionnelles d'agriculteurs, ces derniers pouvant avoir un degré d'exigence plus élevé vis-à-vis d'eux? La réussite de la vulgarisation de la pomme de terre de semence, étudiée par **Bouaita**, semble provenir aussi de certains encouragements matériels donnés, sur le mode informel, par les agriculteurs à certains vulgarisateurs particulièrement dynamiques et compétents. Dans la région d'Agadir, il nous a été signalé des agriculteurs recrutant leurs propres techniciens ou payant des consultations à certains conseillers techniques.

L'efficacité des vulgarisateurs dépend enfin de la qualité de leurs rapports avec les agriculteurs et de leur proximité avec ces derniers (facilité et fréquence des contacts). Une bonne connaissance du milieu des agriculteurs, de leurs pratiques, de leurs coutumes, de leurs possibilités, des rapports locaux de force et d'influence, est nécessaire pour savoir où, quand et comment, passer tel ou tel message de la meilleure façon, pour pouvoir aller au devant de leurs besoins, pour pouvoir repérer rapidement chez les agriculteurs les techniques et les innovations qui méritent d'être améliorées et diffusées.

La discussion au cours du séminaire a abouti à l'idée de l'utilité de faire tendre la formation du vulgarisateur davantage vers l'animation rurale. Pour être tout à fait efficace dans son travail, le vulgarisateur devrait être un agent de développement, un « vulganimateur » pour employer un néologisme utilisé par **Hassainya**. C'est ce que semble tenter de faire une nouvelle formation entreprise par l'ENA de Meknès visant à faire acquérir le « métier de vulgarisateur » qui ne consiste pas seulement à transmettre des savoirs techniques mais à « rendre capable de comprendre le milieu, d'analyser ses atouts et ses contraintes, de repérer les occasions et les opportunités pour lancer et soutenir des groupes autour de projets », bref à « acquérir les méthodes et les savoir-faire permettant de faire progresser les agriculteurs vers leurs objectifs individuels et collectifs » (**Bounab**). Si on accepte ce point de vue, le recrutement des vulgarisateurs qui sont en contact direct avec les agriculteurs devrait se faire parmi les ingénieurs ayant au moins une dizaine d'années d'expérience auxquels il serait donné une formation complémentaire en méthodes de vulgarisation et en techniques d'animation rurale, leur niveau de rémunération se situant alors parmi les plus élevés des salaires des fonctionnaires de la province ou de la wilaya.

V. – L'agriculteur

L'efficacité de la vulgarisation dépend des qualités et des possibilités des agriculteurs devant comprendre et adopter les techniques que les services de vulgarisation voudraient leur faire assimiler.

Les « qualités » des agriculteurs se résument ici à leur niveau de formation et à leur aptitude et volonté de participation à la conception des actions qui les concernent⁸.

L'efficacité de la vulgarisation dépend donc d'abord du degré de formation (générale et technique) et d'information des agriculteurs. L'apprentissage d'un savoir-faire ou d'une technique est d'autant plus rapide (et donc moins coûteux) que celui auquel il s'adresse est préparé à le recevoir par ses connaissances générales et particulières, qu'il est capable de l'approfondir au moyen de documents écrits. C'est pourquoi l'alphabetisation des agriculteurs et la scolarisation de leurs enfants constituent un investissement précieux pour le développement d'une agriculture moderne capable de produire la nourriture des générations

présentes et futures. Par ailleurs, l'acquisition du savoir-faire ou de la technique sera d'autant plus bénéfique dans ses résultats qu'elle se fera grâce à l'explication par le vulgarisateur de ses fondements scientifiques, cette explication étant parfaitement possible même à des agriculteurs non alphabétisés (du fait même qu'ils ont une connaissance empirique des sols, du climat, des plantes et des animaux).

L'efficacité de la vulgarisation dépend ensuite de la participation des agriculteurs à la conception et à l'exécution des actions de vulgarisation. Les décideurs, agriculteurs, chercheurs et vulgarisateurs présents à la rencontre ont été unanimes à souligner cela. Cette participation a pour avantages :

- de ne faire dépenser des ressources que sur des actions dont on est sûr qu'elles seront acceptées, parce que voulues, par les agriculteurs ;
- de responsabiliser les agriculteurs dans les actions entreprises et donc d'éviter des comportements passifs ou d'assistés cherchant plus à profiter de quelque avantage apporté par l'action de vulgarisation que par les résultats de l'action ;
- d'améliorer par la pratique la connaissance par les vulgarisateurs du milieu dans et sur lequel ils travaillent (particulièrement les savoir-faire traditionnels, les traditions locales) et donc de les rendre plus aptes à répondre aux besoins réels des agriculteurs.

A un autre niveau, l'efficacité de la vulgarisation dépend de la capacité des agriculteurs à s'auto-organiser collectivement pour peser sur l'orientation et le niveau des moyens de la politique de l'Etat en matière de recherche, de formation et de vulgarisation. Pour beaucoup, y compris parmi les décideurs, il faudrait « une rupture avec la démarche descendante » pour arriver à « une organisation de la profession (agricole) qui fait d'elle un partenaire à part entière dans le processus de développement : choix des orientations, affectation des financements et évaluation des résultats » (**Eloumi**).

Les possibilités matérielles et/ou financières des agriculteurs limitent leur désir de modifier leurs techniques ou d'en accepter de nouvelles.

Ainsi l'adoption d'une innovation par les agriculteurs dépend de leur capacité à prendre des risques. **Mahdi** le montre bien dans son étude sur la diffusion de l'arboriculture fruitière dans le village Imseker l'bour : les innovateurs étaient suffisamment aisés pour supporter un éventuel échec ; la masse des autres agriculteurs n'ont suivi l'exemple que lorsque la réussite des premiers a été patente. L'étude de **Zitouni** montre aussi que ce sont les agriculteurs ayant le foncier le plus important qui ont le plus introduit la nouvelle culture proposée (luzerne). Un autre exemple est donné par **Bouaita** qui montre que la culture des semences de pommes de terre à Tizi Ouzou a surtout été le fait de néo-agriculteurs ayant des capitaux importants.

Mais **Zagdouni**, dans son étude sur la betterave sucrière dans un périmètre de grande hydraulique au Maroc, montre que les petits et moyens agriculteurs sont, eux aussi, disponibles pour l'introduction et le développement de cultures et de techniques nouvelles pour peu que l'Etat, en fonction de ses objectifs, partage avec eux les risques, risques qu'ils ne peuvent affronter seuls du fait de leur fragilité économique.

Il importe donc pour l'Etat, en fonction de ses objectifs, de partager les risques d'introduction d'une technique nouvelle avec les agriculteurs incapables, pour des raisons économiques, d'affronter seuls ces risques.

Notes

1. Avec la collaboration de M. Eloumi et L. Zagdouni.
2. On entend par techniques organisationnelles les techniques de gestion des exploitations agricoles (organisation de la production, gestion comptable et financière, gestion des relations amont et aval...).
3. Par exemple la technique de la rotation culturale n'est souvent pas appliquée par beaucoup d'agriculteurs parcellaires parce que la faiblesse des superficies cultivées ne le permet pas.
4. Le nombre d'agriculteurs pourrait être remplacé par la somme des superficies exploitées par ces derniers. Cela avantagerait les actions de vulgarisation visant les plus gros exploitants. Mais peut-on se permettre de ne pas être « productiviste » quand on importe les trois-quarts de la nourriture de la population ?

5. Il existerait des bureaucraties efficaces !
6. En particulier la recherche produisant les techniques ne se fait que rarement en liaison avec les agriculteurs et sur leurs exploitations (recherche-action).
7. Bounab décrit dans son papier la récente et ambitieuse politique du Maroc en matière de formation en vulgarisation agricole.
8. Bien sûr ces « qualités » n'expliquent pas à elles seules la propension des agriculteurs à adopter de nouvelles techniques. Cette propension dépend beaucoup « des objectifs à long terme des agriculteurs » lesquels objectifs « dépendent étroitement de la situation de l'exploitation et de la famille de l'exploitant » (Petit, 1975).

Références

- **Petit, M.**, 1975, L'adoption des innovations techniques par les agriculteurs. Plaidoyer pour un renouvellement de la théorie économique de la décision. *Pour*, n° 40.
- **Salmona, M.**, 1975. Innovation et composantes affectives et cognitives du travail. *Pour*, n° 40.

